

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VI.

MONTREAL, DÉCEMBRE 1887.

N° 8.

## SOMMAIRE

**NÉCROLOGIE.**—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires — Service civil du Canada, séance du 9 novembre dernier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'autorité doit être patiente—Les études privées de l'instituteur—Les minéraux—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections—Arithmétique.—TRIBUNE LIBRE: Problèmes à résoudre — Les anniversaires de la Minerve.—LECTURE POUR TOUS: D'où vient le mot *pique-nique*? — Adresse des archevêques et évêques de la province de Québec, etc.—Soixante ans d'expérience—Economie domestique—Attacher les enfants à la culture du sol.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## NÉCROLOGIE.

C'est avec un profond regret que nous enregistrons aujourd'hui la mort de l'un des éditeurs de notre journal, M. C.-O. Beauchemin, qui, après plusieurs jours de maladie, a succombé le 29 de novembre dernier, à l'âge de 65 ans et 8 mois.

Ses obsèques ont eu lieu à Notre-Dame le 2 du courant. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Giband. M. Odilon Beauchemin, fils du défunt, et M. David, son gendre, conduisaient le deuil; l'honorable M. Rolland, M. l'échevin Grenier, M. Z. Chapleau, M. l'ex-échevin Généreux, M. A. Dubord et M. le docteur Mount portaient les cordons du poêle. Un grand nombre de connaissances et d'amis assistaient à la cérémonie, et té-

moignaient ainsi de l'estime dont jouissait le regretté défunt.

M. Beauchemin était un homme d'affaires. Les succès qu'il a obtenus comme libraire, imprimeur et relieur, le rangent parmi les négociants canadiens les plus marquants de cette ville. Sa maison est devenue très importante, et jouit d'un crédit qui lui permet de faire des transactions sur une grande échelle.

M. Beauchemin a de plus contribué puissamment à répandre l'instruction élémentaire en cette province en publiant un grand nombre d'ouvrages classiques. Il a également publié d'autres œuvres plus dispendieuses et plus considérables, entre autres: *Histoire du Canada* par Garneau, — *Dictionnaire de la langue des Cris*, par le Rév. P. Lacombe, — *Dictionnaire de la langue des Sauteux*, par Mgr Baraga (en anglais), — les œuvres de l'abbé Casgrain, — celles de notre poète national, Oct. Crémazie, — la vie d'Ozanam par P. Chauveau, jr., — plusieurs éditions du *Code civil*, notamment la grande édition annotée par M. de Bellefeuille, etc., etc., etc.

M. Beauchemin laisse à ses héritiers une jolie fortune, et, ce qui à nos yeux vaut infiniment mieux, la réputation d'un homme intègre et d'un chrétien exemplaire.

Nous offrons à sa famille éplorée nos plus sincères condoléances.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 novembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Nicolet, Saint-Samuel.—MM. Théodule Prince, en remplacement de M. Exiba Bergeron, et M. Benjamin Bergeron, en remplacement de M. J.-Bte McDonald, l'élection n'ayant pas eu lieu au temps prescrit par la loi.

Comté de Wolfe, Weedon-Centre.—MM. Siméon Fontaine, Léger Gillère, Louis Brisson, Louis Bernier et O. A. Beaudry (municipalité nouvelle).

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 novembre dernier (1887), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Michel No 6," cette partie de la paroisse de Saint-Michel, dans le comté d'Yamaska, savoir : la concession du bord de l'eau, côté est de la rivière Yamaska, depuis le village de la dite paroisse, jusqu'à la limite sud, touchant la paroisse de Saint-David, dans le même comté.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 novembre dernier (1887), d'ordonner que les lots Nos 16 à 22 inclusivement, et la moitié sud-ouest du lot 23 des 6e et 7e rangs du canton de "Weedon," et les lots Nos 16 à 28 inclusivement des 8e et 9e rangs du dit canton, dans le comté de Wolfe, soient détachés du dit canton de Weedon et annexés pour les fins scolaires, à la municipalité du "village du Lac Weedon," dans le dit comté de Wolfe.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 novembre dernier (1887), d'ordonner que les lots 1, 2 et 3 du second rang et les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du troisième rang du township de "Bouchette," comté d'Ottawa, soient détachés de la municipalité scolaire de Bouchette, et annexés à la municipalité de "Wright et Northfield," dans le même comté, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 novembre dernier (1887), d'ériger en muni-

cipalité scolaire sous le nom de "Saint-François de Sales," le territoire suivant, savoir : les 6e et 7e rangs des cantons "Métabetchouan," et "Charlevoix," et les cantons entiers de "Dablon" et "Dequen," dans le comté de Chicoutimi.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 novembre dernier (1887), de révoquer l'ordre en conseil No 259 du 19 août 1875, érigeant une partie du canton de Templeton, dans le comté d'Ottawa, en municipalité scolaire, sous le nom de "Smeyerstad," vu que par le statut 49-50 Vict., chap. 56, le canton de Templeton a été érigé en deux corporations rurales et scolaires sous les noms de "Templeton-Est," et "Templeton-Ouest," et que le territoire de "Smeyerstad" se trouve enclavé dans la municipalité de "Templeton-Est," en sorte qu'il est devenu nécessaire de rappeler le dit ordre en conseil afin d'éviter des complications inutiles.

## DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Détacher de la municipalité de Nelson, dans le comté de Mégantic, les lots No 1 et 2 du 11e rang de Nelson, et les annexer à la municipalité de Sainte-Agathe No 2, dans le comté de Lotbinière, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

9 novembre 1887.

Avis pour détacher les lots 3 et 4 dans les 7e et 8e rangs.

Avis pour détacher les lots 1, 5 et 6 dans le 9e rang, le lot 1 dans le 10e rang de la municipalité de Portland West, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de Notre-Dame de la Salette, comté d'Ottawa, et de les annexer à la municipalité de Portland West, même comté, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 11 novembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Gaspé, Haldimand.—Le Rév. G. T. Harding, en remplacement du Rév. T. Dickerson, qui a quitté les limites de la municipalité.  
Comté de Lévis, Saint-Henri de Lauzon.—M. Etienne Roberge, en remplacement de M. Théophile Roy, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 août dernier (1887), de nommer MM. Jacob Cantin, Anthime Côté, Octave Forgues, Onésiphore Cantin et Ignace Roberge, père, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire du "Sault" (paroisse de Saint-Romuald), comté de Lévis.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 14 novembre dernier (1887), de nommer M. Benjamin Dubois, commissaire d'écoles pour la municipalité de "Fermont," dans le comté de Champlain, en remplacement de M. Jims Collin, qui a quitté les limites de la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 14 novembre dernier (1887), de nommer William G. Wurtele, écuyer, de la cité de Québec, commissaire d'écoles (section protestante) de la cité de Québec, en remplacement de Henry C. Austin, écuyer, qui a déclaré ne pouvoir remplir cette charge.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 26 septembre 1887.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur en conseil de transférer Célestin Bouchard, écuyer, inspecteur d'écoles, au district d'inspection laissé vacant par la destitution de l'inspecteur Joseph Phidime Simard, et comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet; et de transférer l'inspecteur George Stanislas Vien au district d'inspection laissé vacant par le décès de l'inspecteur Carrier, et comprenant les comtés de Lévis et Dorchester.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 11 novembre dernier (1887), d'annexer à la municipalité scolaire de "Saint-Donat," dans le comté de Rimouski, le troisième rang de la paroisse de "Saint-Gabriel," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date de 14 novembre dernier (1887), de diviser le bureau d'examineurs des Trois-Rivières en deux sections (catholique et protestante), et de nommer les Révds. E. R. Maxwell et J. H. Jenkins, et Alexander Houliston, écr., B. C. L., membres de la section protestante.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 novembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Bonaventure, Paspébiac. — Le Révd M. Cyprien Larrivée, aucune élection n'ayant eu lieu à l'époque fixée par la loi.

Comté de Témiscouata, Saint-Hubert. — M. Louis St-Pierre, en remplacement de M. Abraham Grondin, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 novembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Chicoutimi, Saint-François de Sales. — MM. Ovide Bouchard, Charles Gagnon, Octave Lefrançois, Joseph Matte et Ephrem Minger, municipalité nouvelle.

Comté d'Yamaska, Saint-Michel, No 6. — MM. Joseph Cottenoire, fils, Alexandre Plante, Basile Pélissier, Joseph Verrier et Alma Larivière, municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 novembre dernier (1887), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "l'Annonciation," le canton Marchand, dans le comté d'Ottawa, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 novembre dernier (1887), d'ordonner que les lots suivants, savoir :

10. Partie du lot No 494 (du cadastre), borné au nord par la terre de Pierre Gingras (de Saint-Jean-Baptiste), au sud par le chemin public, à l'est par la ligne de Saint-Michel, à l'ouest par Isaac Alix (de Saint-Michel).

20. Partie du lot No 485, borné au nord par la terre de Teleston Dicky (de Saint-Jean-Baptiste), au sud par Hubert Fontaine (de Saint-Michel), à l'est par le chemin public et à l'ouest par Antoine Barré (de Saint-Michel).

30. Le lot No 487 (dix arpens).

40. Le lot No 495 (trente arpens); soient détachés de la municipalité scolaire de "Saint-Jean-Baptiste," comté de Rouville," pour les annexer à celle de "Saint-Michel de Rougemont," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., chap. 6.

1. Détacher de la municipalité scolaire de "Saint-Adrien," dans le comté de Wolfe, tout le 9e rang et le lot No 1 et la moitié du lot No 2 du 8e rang.

2. Détacher de la municipalité scolaire de "Wotton," dans le même comté, les lots No 13 au No 26, inclusivement, du 15e rang de Wotton ;

Et annexer les lots et parties de lots ci-dessus mentionnés à la municipalité scolaire de "Saint-Joseph de Ham-Sud," dans le dit comté de Wolfe.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 août dernier (1887), de détacher les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 du 4e rang du township de Bolton, comté de Brome, de la municipalité de "Bolton Ouest," et de les annexer à la municipalité de "Bolton Est," dans le dit comté, pour les fins scolaires.

SERVICE CIVIL DU CANADA.

EXAMEN D'APTITUDE.

Séance du mois de novembre dernier.

Nous devons à l'obligeance d'un des amis de notre journal de pouvoir publier aujourd'hui les matières qui constituent l'examen obligatoire des aspirants au service civil. Nous croyons que nos lecteurs les liront avec plaisir, surtout ceux qui se préparent à subir cet examen.

Les candidats, une fois leurs noms inscrits, reçoivent le tableau suivant, qui contient la distribution des matières, la date et le temps affecté à l'examen de chacun des sujets du programme.

TIME TABLE OF ENTRANCE EXAMINATIONS, NOVEMBER, 1887.

PRELIMINARY.		QUALIFYING.		OPTIONAL SUBJECTS.	
No.	SUBJECT.	DAY.	TIME OF DAY.	No.	SUBJECT.
1	Pennmanship	Tuesday, 8th November	10 A.M. to 11 A.M.	13	Composition
2	Orthography	" "	11 " to Noon.	14	Translation
3	Arithmetic	" "	1.30 P.M. to 3 P.M.	15	Précis
4	Reading	" "	3 P.M. to 4 P.M.	16	Book-Keeping
5	Pennmanship	Wednesday 19th November	9.30 A.M. to 10.30 A.M.	17	Stenography
6	Composition	" "	10.30 " to 12 (Noon).	18	Telegraphy
7	Arithmetic	" "	1.30 P.M. to 3.30 P.M.	19	Type-writing
8	Geography	" "	3.30 " to 4.30 "		
9	History	Thursday 10th	9.30 A.M. to 11 A.M.		
10	Grammar	" "	11 " to 12 (Noon).		
11	Orthography	" "	1 P.M. to 2 P.M.		
12	Transcription	" "	2 " to 3 "		
		Thursday 11th	8 P.M. to 4 P.M.		
		Friday "	9.30 A.M. to 10.30 A.M.		
		Saturday 12th	10.30 " to 12.30 P.M.		
		" "	1.30 P.M. to 5 P.M.		
		" "	Time to be arranged by Examiner.		

ÉCRITURE.

Valeur: 100 points.

Mercredi, le 9 novembre 1887, de 9.30 a.m. à 10.30 a.m.

Les candidats sont priés de bien observer les règlements.

UN PAYSAGE AU BORD DE LA MER.

Il avait plu toute la nuit; les baigneurs encore en petit nombre, que le commencement de la saison avait attirés à Bianitz, étaient restés chez eux, tristement occupés à voir tomber la pluie, qui depuis vingt-quatre heures fouettait les vitres et les tuiles rouges. Un voile gris couvrait la côte. On entendait la mer qui grondait parmi les rochers. Vers la chute du jour, le vent sauta. De larges déchirures se firent dans les nuages, et le soleil

parut. En un instant le paysage changea d'aspect. Tout brilla, le ciel d'un bleu limpide et pur, la verdure immobile des champs, et la verdure agitée des arbres, qui secouaient leurs branches ruisselantes de gouttes d'eau; l'Océan aussi, dont les lames vertes, déjà presque apaisées, roulaient des franges d'écume; ce qui était sombre devint resplendissant et gai. La nature du midi, qui semble rire éternellement, se réveillait, la vie lui venait avec la lumière.

Le vent propice et frais, dont l'haleine chassait au loin des flocons de nuées échelées, eut bientôt fait dessécher la campagne et les rochers. Tout le monde sortit. La soirée promettait d'être magnifique; déjà l'horizon devenait pourpre avec des tons d'opale et d'émeraude, où des pans de brumes noires jetaient des zones d'ombre; des traînées de lumière passaient sur la mer et y faisaient luire des vagues d'or; des voiles blanches glissaient dans ce rayonnement.

(Amédée ACHARD.)

COMPOSITION FRANÇAISE.

100 points.

Mercredi, 9 novembre 1887, de 10 heures 30 à midi.

1. Corrigez les phrases qui suivent en indiquant en quoi elles sont fautives.

- (a.) Votre affection et votre obéissance pour vos parents, sont très louables.
- (b.) Les père et fille que vous avez vus, sont bien à plaindre.
- (c.) Je mange du bon pain.
- (d.) La province de Québec produit des excellents fruits.
- (e.) Cette rivière n'a pas débordé même quand elle a été la plus haute.—40

Mettez la ponctuation nécessaire au passage qui suit :

Au voleur au voleur à l'assassin au meurtrier justice juste ciel je suis perdu je suis assassiné on m'a coupé la gorge on m'a dérobé mon argent qui peut-ce être qu'est-il devenu où est-il où se cache-t-il que ferai-je pour le retrouver où courir n'est-il point là n'est-il point ici.—10

Ecrivez la lettre d'un père à son fils au collègue pour lui démontrer les avantages

de l'instruction et le profit qu'il pourra en tirer plus tard pour réussir dans le monde.—50

ARITHMÉTIQUE.

Valeur : 100 points.

Mercredi, 9 novembre 1887, de 1.30 p.m. à 3.30 p.m.

Les candidats sont priés de bien observer les règlements.

NOTE.— Le travail de chaque question devra être donné au long.

1. Faites l'addition des nombres qui suivent, horizontalement et verticalement (10) :

6 4 8 2 5	4 8 3 7	5 6 8 3 9
4 7 8 9 3 7	5 9 4	2 7 4 3 2 1
4 9 7 3 5	5 3 7 3 8	6 3 7 4 5
2 6 8 5 4 6	5 8 4 9	5 7 8 3 6 4
4 3 6 5 7	4 8 5 9 4	6 4 3 7 5 3
5 9 6 4 7 5	3 9 2 7 5	6 4 3 7 5
5 9 7 6 4	6 4 9	8 5 7 2 6 4
4 8 6 7	9 3 7 2 6	5 8 5 7 5

2 7 2 5	4 6 7 8 5
8 5 6 3 4	3 9 7 6 5 7
2 0 1 9 3	4 8 7 4 6
6 5 4 9	5 6 3 9 2 8
5 7 6 7 8	4 8 5 6 7
7 5 7 6 9	6 5 9 3 8 2
5 7 6 7 4	9 3 6 7 5 4
5 8 9	6 9 5 7 3

2. S'il y a 272½ pieds carrés dans une perche carrée, combien de pieds dans ¾ d'une perche carrée?—8

3. A peut faire un ouvrage en 10 jours que B ferait en 8 jours; combien de cet ouvrage feraient-ils tous deux en un jour et combien leur faudrait-il de jours pour le faire en entier s'ils y travaillaient ensemble?—10

4. Si une locomotive parcourt 96¾ milles en 3½ heures, combien en parcourra-t-elle en 5¾ heures?—8

5. B vend un cheval \$198, somme moindre de 10 p.c. que ce qu'il en avait d'abord demandé, et 10 p.c. de plus que ce qu'il lui avait coûté. Combien avait-il coûté?—12

6. Je vends 135 actions du capital d'un chemin de fer à un escompte de 15½ p.c., en payant ¼ p.c. de courtage. Qu'ai-je reçu pour mes actions?—12

7. Un billet est à échéance le 1er septembre, mais le 11 août le faiseur propose

de payer assez d'avance pour lui permettre de payer la balance deux mois après le 1er sept. Combien doit-il payer le 11 août, l'intérêt de l'argent étant à 6 p.c.—20

8. La différence entre l'intérêt simple et l'escompte réel à 5 p.c. sur une certaine somme est de \$12, quelle est cette somme?—20

### GÉOGRAPHIE.

100 points.

Mercredi, le 10 novembre 1887, de 3.30 p.m. à 4.30 p.m.

1. Nommez les villes du Canada qui ont plus de 50,000 habitants.—5

2. Nommez les principaux ports de mer du Canada à l'est et à l'ouest.—5

3. Nommez les principales rivières du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest.—5

4. Indiquez quelle route un navire devra suivre pour se rendre de Halifax à la Colombie Britannique.—5

5. Quelles sont les principales îles du golfe St-Laurent et de l'océan Pacifique, à l'ouest de la Colombie et faisant partie de cette province?—10

6. Nommez quatre des plus grandes rivières des Etats-Unis; six de leurs principales villes.—10

7. Nommez les différents pays de l'Europe et leurs capitales.—15

8. Quelles sont les possessions anglaises dans l'Océanie?—10

9. Quelles sont les eaux unies par le canal de Suez?—5

10. Nommez trois des principales villes de l'Angleterre, autant de l'Ecosse et trois aussi de l'Irlande.—10

11. Définissez les expressions géographiques: longitude, latitude, zodiaque et méridien.—10

12. Quels sont la circonférence et le diamètre de la terre exprimés en milles?—10

### HISTOIRE.

100 points.

Jeudi, 10 novembre 1887, de 9.30 a.m. à 11 a.m.

### ANGLETERRE.

1. Lorsque les Anglo-Saxons s'établirent dans la Grande-Bretagne, ils étaient sous le joug de superstitions grossières

dont le souvenir s'est perpétué dans le nom des jours de la semaine dans la langue anglaise. Faites connaître les noms des divinités qu'ils adoraient.—5

2. Comment le roi Jean-sans-Terre, après avoir signé la Grande Charte, en a-t-il observé les dispositions? Faites connaître l'idée que vous vous faites de son caractère.—5

3. A quelle époque et comment l'électorat du Hanovre a-t-il été annexé à la couronne d'Angleterre? Quand a-t-il cessé de faire partie de ses dépendances et comment?—8

4. L'Inde Anglaise a pris une grande importance sous le régime d'une grande compagnie commerciale et plusieurs personnes sont alors arrivées à la célébrité, grâce à leurs services civils et militaires. Faites connaître le nom de cette compagnie, ses pouvoirs et le genre d'affaires qu'elle faisait, puis nommez quatre des hommes devenus célèbres sous son régime, et faites connaître, si vous le pouvez, les services qu'ils ont rendus.—10

5. Dites ce que vous savez de la révolte des Indiens en 1857, et comment et par qui elle a été écrasée.—8

6. Quelle a été la cause de la guerre de la Crimée, nommez les nations qui y ont pris part et dites quels en ont été les résultats?—8

### FRANCE.

7. Dites ce que l'on entend par "guerre de la Fronde."—8

8. Nommez quelques-uns des grands hommes qui ont vécu sous le règne de Louis XIV: généraux, hommes d'Etat, poètes, peintres, prédicateurs.—10

9. Dites ce que vous savez de Necker, Turgot et Madame de Staël.—7

### CANADA.

10. Combien de voyages Cartier fit-il au Canada; donnez la date de son premier voyage; jusqu'à quel endroit a-t-il remonté le St-Laurent lors de son premier et aussi de son second voyage? Quel autre but, à part celui de découvrir des terres nouvelles, poursuivait-on dans ces expéditions?—10

11. Les Américains ont-ils tenté, pendant la guerre de l'Indépendance, de conquérir le Canada, et dites ce que vous savez de cette tentative s'il y en a eu une?—7

12. Donnez les noms des généraux qui

se sont signalés pendant cette guerre et celle de 1812, et faites connaître quelques-uns de leurs hauts faits.—7

13. Donnez les noms des principaux hommes d'Etat du Canada pendant les 50 dernières années.—7

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

100 points.

Jeudi, le 10 novembre 1887, de 10.30 a.m. à midi.

1. Faites l'analyse grammaticale de ce qui suit :

Le feu a, cet automne, brûlé les bois, et la fumée nuit à la navigation.—20

2. Définissez ce que l'on entend par sujet, verbe, régime, attribut, complément.—10

3. Combien y a-t-il d'espèces de verbes et quels sont-ils? Donnez un exemple de chaque espèce.—15

4. Qu'entendez-vous par temps primitifs et temps dérivés d'un verbe? Donnez des exemples.—10

5. De combien de manières s'écrit quel que? Donnez des phrases dans lesquelles vous ferez entrer des différentes manières de l'écrire.—20

6. Lorsque deux verbes se suivent dans une phrase, à quel temps se met le second? Donnez un exemple.—10

7. Faites connaître la différence qui existe entre le participe présent et l'adjectif verbal. Appuyez votre définition d'exemple.—10

8. Quelles sont les règles d'accord: (a) du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir, (b) conjugué avec l'auxiliaire être, (c) du participe passé d'un verbe neutre. Avec exemples.—15

ORTHOGRAPHE.

100 points.

Jeudi, le 10 novembre 1887, de 1 p.m. à 2 p.m.

Les candidats devront transcrire ce qui suit en corrigeant les fautes d'orthographe qu'ils y remarqueront. Pour chaque faute non corrigée le candidat perdra 8 points.

HENRI VIII ET L'ABBÉ.

Henri VIII un jours qu'il était revêtu de l'uniforme de ses gardes s'égarra en

chasant dans la forêt de Windsor. Comme l'heure du disner approchait, il entra dans un monastère prais de Reading, ou l'abbé l'invittat, comme un grant honneur, a menger a sa table. avecque un apétit qui s'accordait avecque l'abit qu'il portet, il devorra une lengue de beuf. "Vous ne vous an aquitez pas malle," dit l'abbé: et, lui ofrant un vaire de vin, il ajoustat: "Il faux boirre à la santais du roy, nostre mètre. J'ai done-rais vollontiers sent livres sterlins pour pouvoire menger une lengue de beuf avecque un ossi bonne apétit que vous." Le roi fu trais guay pandent le reppas, et lor qu'il fu terminé, il remmercia sonne ôte et partit sens se fère conaître. Quel-que semaine aprais l'abbé fu pennible-ment surpriz d'aître arété par ordre du roy, et rettenu en prizon. Mès ce qui l'affigea le plu, ce fu de ce voir mise aux pin et a l'os. Quelque jours aprais, come il se lamentai de l'exiguité de sa chaire, et qu'ils se tourmantait l'espri pour sa-voir coment il avé pû ofenser le roy, ont lui servi une lengue de beuf, qu'ils man-ja avecque la vorracité d'un home qui avest fait un lons jeûne. Le roy sorti tout à cou d'un cabbinet et luis dit "Monsieur, payés moy cens livres ster- lins ou restés ici pour le reste de votre vie. J'ai été votre médesin et j'ai ga- gnai mes onoraires." L'abbé, charmé d'aître quite pour si peut, paya la some et s'an rettourna a Reading ou il se rapela lontems la chaire et les onoraires de son royal medecin.

TRANSCRIPTION.

Valeur: 100 points.

Jeudi, le 10 novembre 1887, de 2 p.m. à 3 p.m.

NOTE POUR LES CANDIDATS.

Les candidats recevront avec cette feuille, une copie lithographiée d'un brouillon d'article, avec des corrections, des renvois, des mots ajoutés dont ils devront faire une copie au net, sans tache ni rature. Les mots entre les lignes, les renvois en marge devront être incorporés dans le texte aux endroits indiqués, et les mots biffés, laissés de côté.

Chaque rature, tache d'encre, omission, emploi inutile de lettres majuscules

entraîneront la perte de un à cinq points du total de points (100).

Il faudra copier tout le document. Ce travail est destiné à faire voir si le candidat pourrait faire une copie présentable dans un Département de l'administration. Une copie faite sans soin, négligée, sera regardée comme défectueuse, quand même elle serait d'ailleurs exacte (\*).

(\*) Nous ne pouvons reproduire le document dont il est fait mention plus haut, attendu qu'il nous faudrait des caractères spéciaux, et que cela nous entraînerait dans des dépenses trop considérables.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

### L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE PATIENTE.

Dès que l'autorité, au lieu de s'engager dans les incertitudes du caprice, ou de s'immobiliser dans les obstinations de l'entêtement, prend soin de se maintenir dans ces régions supérieures où elle plane à la fois sur le maître et sur l'élève ; dès qu'elle est regardée par le professeur comme une obligation à laquelle il se soumet, et non point comme une force qu'il s'approprie, on peut espérer de rencontrer dans l'exercice de l'autorité cette patience, cette douceur, cette indulgence, aussi nécessaires et aussi efficaces que la sagesse et que la fermeté.

Le commandement personnel n'a pas seulement pour inconvénient d'être facilement sujet à discussion, mais il devient bien vite amer et acariâtre.

Lorsqu'un homme, en donnant un ordre, se sert de la formule personnelle, *je veux*, il est trop visible que le fait de la désobéissance a une double signification.

En principe, le devoir prescrit par le maître se trouve méconnu par l'élève qui s'y dérobe ; mais comme, dans la pratique, le maître n'a point mis en avant, pour se faire obéir, cette obligation supérieure, il se trouve qu'en même

temps la personne elle-même est trop souvent mise en discussion. C'est à elle, c'est à sa propre volonté exprimée par la parole que la contradiction de la révolte est opposée, et ce qui n'était d'abord qu'une infraction à la loi générale, se métamorphose ainsi en une injure personnelle.

De là, cette atteinte profonde et cette espèce de ressentiment que beaucoup de maîtres éprouvent lorsqu'ils se sentent en contact avec une désobéissance qui leur résiste.

Il y a en effet deux attitudes bien distinctes, correspondant à ces deux manières de concevoir et d'exprimer l'autorité.

Si le maître pousse la méprise jusqu'à prendre comme une injure personnelle une infraction aux lois de la morale générale, il n'est pas étonnant que, suivant en ceci les lois du caractère humain, il éprouve une blessure et il ressent une douleur, lorsqu'il se voit ainsi outragé par un subalterne. Il est entraîné malgré lui à ne plus considérer que d'une façon secondaire l'infraction commise à la loi du devoir, tandis que le ressentiment d'une atteinte portée à sa propre personne domine et efface toute autre considération. Ce ressentiment trouve, suivant le caractère des personnes, une expression bien différente. Tantôt c'est une colère sourde qui, sans faire d'éclat, se traduit envers les inférieurs par un redoublement de vigueur et d'exigence ; tantôt ce sont des éclats d'indignation qui vont aisément jusqu'à la fureur, et se manifestent aux inférieurs par des injures et des grossièretés.

Dans tous les cas, l'autorité, déjà ébranlée par l'indiscipline, y perd bien vite ce qui lui restait encore de respect, et comme elle ne sait plus garder sa dignité, elle finit par n'être plus écoutée et par prendre l'aspect d'une ennemie.

Dans de telles conditions, la patience devient bien difficile ; je ne sais même

pas si elle est fort désirable. Ce pouvoir personnel et tyrannique a besoin de se montrer violent pour demeurer intact : dès que la personne elle-même se trouve discutée et compromise, il devient naturel qu'elle se défende, et la patience elle-même serait aisément qualifiée de lâcheté.

Au contraire, si le professeur à le bon esprit de se placer au seul point de vue qui soit vraiment inattaquable, c'est-à-dire de se poser comme le représentant et le champion d'une autorité qu'il à la charge de faire respecter, tout change de face. Les atteintes portées au devoir, les faiblesses conseillées par la lâcheté, les outrages même, inspirés par la révolte ouverte, n'ont plus rien qui mette le maître personnellement en cause. Il peut, il doit même en souffrir au point de vue de l'ordre dont il est le représentant, mais cette souffrance n'a rien qui l'engage et qui le mette en cause.

Dans cette situation, il peut arriver à revêtir, sans avoir trop à y mettre du sien, la majesté et l'impassibilité de la loi morale elle-même.

Ce ne sera plus cette patience toujours fragile et toujours insuffisante, dont la volonté la plus ferme ne parvient pas assez à maintenir le calme. Lorsque l'homme se sent personnellement mis en jeu, il a beau raffermir son courage et faire appel à toute sa raison, il ne réussit jamais, à moins d'une force et d'une habitude exceptionnelles, à se dominer entièrement. Pendant qu'il enchaîne sa langue, qu'il retient son corps dans l'immobilité, qu'il se préserve de tout geste et de tout éclat de voix, on ne laisse pas d'apercevoir, à travers ses paupières entr'ouvertes, le feu sombre de son regard ; la flamme jaillit de ses yeux en éclairs rapides, et à travers le calme factice de la surface, il est impossible de ne pas entrevoir la tempête du dedans.

Cette manifestation involontaire et qui défie tous les efforts de la prudence,

suffit pour donner à l'autorité une apparence malséante d'irritation. Cette patience équivoque et démentie n'apparaît plus à l'inférieur que comme un artifice maladroit de la conduite. Il semble qu'il y aurait quelque chose de plus digne et de plus séant de la part du supérieur qui tient la vengeance dans la main, à ne point dissimuler ainsi et à avouer franchement les sentiments qu'il éprouve.

Lorsque le maître a eu le bon esprit et le courage de se désintéresser personnellement des infractions qu'il est appelé à constater et à punir, la patience lui devient aisée, elle perd à la fois son mérite et ses difficultés. Lui, qui parle au nom du devoir et qui est chargé de maintenir les obligations pratiques, ne sait-il pas, mieux que personne, les difficultés que rencontre, dans son élan comme dans sa persévérance, notre pauvre bonne volonté ? Tenir compte de ces obstacles, les prévoir, les apprécier à leur juste valeur, c'est faire l'œuvre d'un homme sage, et attester par là son expérience des choses de la vie. S'il faut s'attendre à tout, au point de vue des entraînements de la faiblesse, il n'est point non plus d'abaissement dont il faille désespérer ou d'héroïsme qu'on ne puisse atteindre. De tous les spectacles de la nature, c'est encore le caractère humain qui donne les plus imprévus.

Lorsque l'autorité se montre patiente, elle imite en quelque sorte la divine longanimité attendant le jour et l'heure du pécheur, non point pour le perdre mais pour le sauver. La patience est peut-être la preuve la plus éclatante de supériorité que nous puissions donner à celui qui nous résiste. Par là, nous attestons hautement que sa résistance ne nous paraît ni durable ni motivée. Les raisons sérieuses se confirment avec le temps, tandis qu'avec le temps, les caprices passent et se détruisent. C'est d'ailleurs une bien insigne mala-

dresse, lorsqu'on provoque une rupture et un éclat, de prendre ainsi la résistance pour définitive et de la consacrer comme un fait accompli. Tant que rien ne vous oblige absolument à en venir là, tant que vous pouvez regarder encore la désobéissance comme provisoire, la plus vulgaire prudence vous commande de laisser à l'enfant cette porte ouverte. Tant que vous attendez, il ne vous a point encore désobéi, et la rébellion n'a point commencé. Il suffit donc qu'il cède pour que tout rentre immédiatement dans l'ordre et qu'il n'y ait pas à punir le délit.

Dans ces conditions, la patience, bien loin d'entraîner aucune conséquence ni aucun préjugé défavorable contre celui qui en use, est faite, au contraire, pour fortifier singulièrement la puissance de l'autorité. Cette longanimité de l'homme qui attend avec une confiance impassible, atteste la foi qu'il a en lui-même et dans l'infailible accomplissement des ordres qu'il a donnés. Ce sang-froid imperturbable est une espèce d'avance faite à l'impuissance et à la faiblesse de ceux auxquels il s'adresse ; et par là il marque sa supériorité d'une façon bien plus éclatante et bien plus décisive que s'il s'emportait et se mettait hors de lui.

Cette supériorité est surtout sensible à l'inférieur qui se voit dominé, et qui se sent pour ainsi dire conquis par ce calme et cette tranquillité.

C'est une lutte incessante et vraiment curieuse, tant que les rapports normaux de l'obéissance et du commandement ne sont pas définitivement établis, que cette espèce de combat entre l'opiniâtreté de la résistance, souvent ses ironies et ses bravades, et cette patience inflexible dont s'arme contre le mal une raison toujours maîtresse d'elle-même. Malgré l'intervalle qui les sépare et la force que le commandement se sent dans la main, en réalité, le supérieur et l'inférieur se tiennent mutuellement en échec, et en

dehors de l'emploi fugitif et impuissant de la force ouverte, la victoire est assurée à celui des deux qui est le plus patient, d'après la parole même de Jésus-Christ sur la montagne : " Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre."

Je ne connais rien dans le monde de plus déconcertant et de plus inattaquable que cette mansuétude et cette possession de soi-même opposées au parti pris de la résistance et même aux emportements de la révolte.

On pourrait dire, sans en compromettre la valeur et le mérite, que la patience elle-même est une espèce d'entêtement, et le plus moral comme le plus durable de tous les entêtements. Il ne se fonde nullement sur cette obstination aveugle qui ne veut entendre à rien et qui devient incapable de céder parce qu'elle est impuissante à comprendre les motifs de son propre changement. La patience repose, au contraire, sur une vue profonde du devoir, et comme l'attente de le voir rempli ne fait qu'en rendre la conscience plus nette dans l'esprit de l'homme chargé d'en imposer l'obligation, le temps lui-même agit à son profit. Comme le retard augmente d'heure en heure la conviction de celui qui commande, il agit d'une façon inverse sur celui qui refuse ou diffère d'obéir. Il le déconcerte ; il le jette à la longue dans des paroles imprudentes, des démarches compromettantes, des résolutions extrêmes, ou plus souvent encore dans une lassitude et un découragement qui triomphent de toutes ses mauvaises résolutions. Pour tout dire cependant, ce trouble et cette confusion d'un inférieur qui résiste ne sont point sans un certain danger. Elle peut toujours tourner au dépit, et du dépit au ressentiment. Ainsi se préparent et se produisent souvent les plus grands éclats. Voilà pourquoi la patience chez le maître doit être accompagnée d'une certaine indulgence et

d'une certaine douceur, comme nous le verrons bientôt. Ce sont elles qui préviennent les extrémités fâcheuses ; mais en dehors de cet inconvénient, lequel n'est pas sans remède, il n'est point mauvais, dans l'intérêt même de la raison et d'un ordre supérieur, que l'impuissance de vaincre une âme résolue à se posséder, entraîne, chez celui qui la provoque et la brave, comme une diminution de son sang-froid et de ses facultés.

Si, au contraire, la patience du maître se laisse ébranler, si sa volonté lui échappe peu à peu de telle sorte que l'irritation le gagne et le domine, c'est alors le phénomène inverse qui se produit. Je ne connais rien de plus curieux à étudier que ce calme audacieux et effronté dont le subordonné fait parade dès qu'il sent qu'un ordre manque de sang-froid. Cet avantage dont il a pleine conscience semble surexciter ses facultés, et lui communiquer une lucidité d'esprit dont il ne se serait pas cru lui-même capable. Il sent parfaitement qu'il domine son adversaire malgré le pouvoir dont celui-ci est armé. Après l'avoir tâté de tous les côtés, dès qu'il a trouvé le défaut de la cuirasse, dès que sa provocation a réussi, il la pousse avec une vigueur égale à sa conscience de sa propre force. Cette tranquillité affectée achève de jeter l'interlocuteur hors des gonds : tout le fruit de la patience est perdu lorsqu'elle ne reste pas maîtresse du terrain. Il aurait cent fois mieux valu débiter par un ordre péremptoire et le faire exécuter sans délai, dût-on employer la violence. Il est de règle que, sous peine de se compromettre et de s'avilir, l'autorité ne doit jamais chercher un succès moral sans s'assurer le bénéfice du triomphe.

Antonin RONDELET.

#### LES ÉTUDES PRIVÉES DE L'INSTITUTEUR.

A quoi servirait que je discoure longuement pour démontrer ce que tout le monde admet, pour dire, en somme, que l'instituteur doit s'instruire et que jamais il ne lui est permis d'arrêter ses études ? La science est sans limites et, bien qu'on en ait tracé à l'enseignement, surtout à l'enseignement primaire, nul ne se refuse à croire que plus l'instituteur élargit l'horizon de ses connaissances, plus il élève ses idées, plus il approfondit son savoir ; plus aussi il sait imprimer à son enseignement le caractère scientifique qui lui convient, mieux il parvient à éviter les détails futiles et à condenser les matières en leurs choses essentielles ; plus il sait varier la forme, l'exposition ; plus enfin il sait donner à ses leçons l'animation vivifiante qui est leur principal élément de succès.

Oui vraiment, l'instituteur qui, aujourd'hui, veut être à la fois bon maître et l'homme instruit qu'on réclame qu'il soit, doit faire un sacrifice immense ; plus de repos pour lui ; il lui faut consacrer au travail, veilles et fêtes, et sa santé, sans aucun doute.

Ce n'est pas que l'étude n'ait ses charmes, ses délassements même ; mais quand un homme a peiné durant six heures dans une classe nombreuse ; quand son esprit a été tirillé en tous sens par les nécessités d'un enseignement varié ; quand ses poumons ont soufflé avec efforts plongés dans un air toujours vicié, quoi qu'on fasse pour le purifier ; quand il a préparé ses leçons du lendemain, et corrigé les devoirs ; quand, encore, il faut se rendre le soir aux cours d'adultes, plus pénibles assurément que ceux du jour ; je me demande où il peut puiser la force corporelle et l'énergie intellectuelle qui lui sont nécessaires pour se livrer, dans les courts loisirs qui lui restent, à d'autres travaux sérieux. Je ne crois pas qu'il soit possible de mener toutes ces choses de

front avec fruit; l'une ou l'autre sera forcément négligée. Voilà sans doute pour quoi il est bien des instituteurs, d'un savoir et d'une intelligence reconnus supérieurs, qui ont une connaissance approfondie de la didactique, et dont les classes cependant sont loin d'être ce que l'on pourrait en attendre. Ce n'est pas dire que les autres soient toutes meilleures; mais je pose en fait qu'il y a impossibilité matérielle de produire bien tout ce que l'on voudrait que donnât l'instituteur avec les moyens dont il dispose.

Je ne veux pas insinuer que l'enseignement échouera dans ses classes; mais à coup sûr, sa marche sera entravée et ralentie; et c'est déjà beaucoup: c'est trop; il faut de toute nécessité tourner cette difficulté. Je ne trouve qu'un moyen d'alléger le labeur quotidien de l'instituteur: il y a longtemps déjà qu'on a démontré les graves inconvénients que présentent les classes nombreuses; je viens d'en fournir une nouvelle preuve. L'instituteur ne pourra donner ses leçons avec succès et se livrer à des études privées sérieuses, aussi longtemps qu'il aura à diriger soixante ou quatre-vingts élèves. C'est moitié trop, et l'une des premières mesures qu'il conviendrait de prendre, serait le dédoublement de toutes les classes dont le chiffre d'élèves dépasse quarante.

Quand on aura ainsi diminué quelque peu le labeur journalier par un élagage intelligent, il sera possible d'obtenir du maître d'école qu'il poursuive son instruction, ébauchée à l'école normale, sans que ses études nuisent à celles de ses élèves.

A.

### LES MINÉRAUX.

Septième leçon. — LA CRAIE \*.

En étudiant le sable, nous avons déjà constaté quelques-unes des propriétés de la craie; pourriez-vous les rappeler? —

\* On met entre les mains des enfants des fragments de craie brute, non taillée.

La craie est un minéral tendre, blanc, sans éclat... — Ne sauriez-vous retrouver dans la craie un des caractères de la houille? Elle est friable. — Comment avez-vous pu le constater? — Elle laisse sur les doigts une poussière blanche. — Bien. Prenons maintenant un morceau de craie et déposons-le dans cette soucoupe qui contient un peu d'eau. Que se passe-t-il aussitôt? — La craie boit (absorbe) l'eau. — Cassons le morceau de craie... Il est mouillé intérieurement. — Par où donc l'eau a-t-elle pénétré?... — L'eau a passé par une multitude de trous (*pores*) si petits que la meilleure vue ne saurait les apercevoir. — Nous dirons donc que la craie est *très poreuse*. Connaissez-vous d'autres corps poreux?... Voici un autre morceau de craie; introduisons-le au milieu du feu. Rappelez-vous les minéraux avec lesquels nous avons déjà fait la même expérience... Dans quel but?... Observons-nous quelque chose de semblable avec la craie?... — La craie n'est pas combustible. Elle ne se durcit pas sous l'action du feu... — Croyez-vous que l'action de la chaleur (*calcination*) n'ait fait subir à la craie aucun changement?... Je place, dans la soucoupe, la craie calcinée et je l'arrose avec un peu d'eau, que voyez-vous?... Avez-vous déjà observé quelque chose de semblable?... Eh bien, mes enfants, en calcinant la craie, nous en avons fait de la *chaux*. Il vous est facile maintenant de me dire quels sont les principaux usages de la craie.

Huitième leçon. — LE CALCAIRE.

Voici, mes petits amis, une substance qui ne ressemble guère à la craie. Cependant, elle se change aussi en chaux quand on la calcine. C'est le *calcaire* ou pierre de taille. Quelles différences voyez-vous entre le calcaire et la craie?... Il est plus dur, plus lourd, moins poreux; sa couleur est bleue. — Voici d'autres morceaux de calcaire; ont-ils aussi la couleur bleue?... Ce minéral présente, en effet,

des colorations très variées, que le poli fait ressortir davantage. Voyez ces beaux échantillons, savez-vous le nom qu'on leur donne?... Oui, ce sont les marbres de couleur. Ne connaissez-vous point d'autres espèces de marbres?... Le marbre blanc, mes enfants, n'est autre chose que du calcaire très pur. . Certaines variétés de calcaire ressemblent beaucoup au grès : comment pourrez-vous les reconnaître \* ?

Précisément, le grès raie le verre, tandis que le calcaire est assez tendre pour que nous puissions le rayer avec la lame d'un canif... Rappelons, mes enfants, pour terminer, les emplois des différentes variétés de calcaire... Ne peut-on rien faire avec les débris des carrières?...

\* L'instituteur passe aux enfants des échantillons de calcaire et de grès mélangés.

*Neuvième leçon.* — LE SCHISTE ET L'ARDOISE.

Voici le minéral auquel on donne le nom de *schiste*. Quel en est le caractère le plus remarquable?... Pensez-vous que la forme de cet échantillon soit naturelle et qu'on le rencontre ainsi en *lamelles* dans le sol?... Quelle preuve pourriez-vous en donner? — Le schiste est formé de feuillets, de lames superposées. — Ces lames n'ont-elles point d'autres caractères?... Promenez l'ongle à la surface... Le schiste n'a-t-il point d'odeur?... Le schiste a une odeur d'argile (*argileuse*). — Ce n'est point là, mes enfants, le seul rapport que le schiste ait avec l'argile : lorsqu'il est abandonné à l'air, il tombe peu à peu en poussière et cette poussière devient de l'argile commune.

Parmi les objets que vous employez ici, n'en voyez-vous point qui ressemble au schiste?... Faites une comparaison entre l'ardoise et le schiste... En quoi l'ardoise diffère-t-elle du schiste commun? — Elle est plus fine, plus dure, plus luisante. — N'y a-t-il point d'autre différence? Frap-

pez l'ardoise avec le doigt... L'ardoise est *sonore*. — L'ardoise est un minéral fort recherché ; dans quel but?...

T. J.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LE COIN DU GRAND-PÈRE.

Le coin près du foyer, c'est le coin du grand-père, C'est là, je m'en souviens, qu'il aimait à s'asseoir, Les pieds sur les chenets, dans sa vieille bergère, Là qu'il lisait le jour et sommeillait le soir.

Je crois le voir encore. Sa tête couronnée De beaux cheveux blanchis par l'âge et le cha- Se penchait en avant, doucement inclinée; [grin, Son visage était grave à la fois et serein.

Son cœur était ouvert à tous. On pouvait lire Le calme sur son front, la bonté dans ses yeux ; Et lorsque sur sa bouche il passait un sourire, On croyait voir briller comme un rayon des cieux.

Puis il était si bon pour moi ! Dès que décembre, Neigeux, humide et froid, me fermait le jardin, Souvent, à ses côtés, je jouais dans la chambre : Vénérable grand-père et petit-fils mutin !

Puis lorsque j'étais las de jouer : " une histoire, Grand-père ! " Et me voilà sur ses genoux assis. Lui cherchait un moment dans sa vieille mémoire, Et me baisant au front, commençait ses récits.

Maintenant son fauteuil est vide. Le grand-père Ne viendra plus jamais s'asseoir au coin du feu ! Mais sa place est meilleure au ciel que sur la terre : Il ne nous a quittés que pour aller à Dieu.

TOURNIER.

II

LE VOYAGEUR RECUEILLI PAR LA RELIGION.

La neige, au loin accumulée, A torrents épaissis tombe du haut des airs, Et, sans relâche amoncelée, Couvre du Saint-Bernard les vieux sommets dé- [serts.

Plus de route : tout est barrière. L'ombre accourt ; et déjà, pour la dernière fois, Sur la cime inhospitalière, Dans les vents de la nuit l'aigle a jeté sa voix.

À ce cri d'effroyable augure, Le voyageur transi n'ose plus faire un pas ; Mourant et vaincu de froidure, Au bord d'un précipice il attend le trépas.

Là, dans sa dernière pensée, Il songe à son épouse, il songe à ses enfants ; Sur sa couche affreuse et glacée, Cette image a doublé l'horreur de ses tourments.

C'en est fait, son heure dernière  
Se mesure pour lui dans ces terribles lieux,  
Et, couvrant sa froide paupière,  
Un funeste sommeil déjà ferme ses yeux.

Soudain, ô surprise ! ô merveille !  
D'une cloche il a cru reconnaître le bruit.

Le bruit augmente à son oreille :  
Une clarté subite a brillé dans la nuit.

Tandis qu'avec peine il écoute,  
A travers la tempête un autre bruit s'entend :  
Un chien jappe, et, s'ouvrant la route,  
Suivi d'un solitaire, approche au même instant.

Le chien, en aboyant de joie,  
Frappe du voyageur les regards éperdus :  
La mort laisse échapper sa proie,  
Et la charité compte un miracle de plus.

CHÈNEDOLLÉ

## DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

Difficultés que présente l'orthographe de  
certains verbes.

## I

Les hommes *aller* (ind. présent) à la gloire par la vertu.—Nous *aller* (ind. futur) où la gloire nous *appeler* (ind. présent).—Cette montagne *aller* (ind. présent) jusqu'aux nues.—Nos rois *aller* (ind. imparfait) recevoir l'étendard sacré au pied des autels.—L'eau *bouillir* (ind. présent) dans le vide, lorsqu'elle est à peine tiède.—Les Français *faire* (ind. imparfait) des tournois pendant que les Espagnols et les Portugais *conquérir* (ind. imparfait) de nouveaux mondes.—Quand l'eau *bouillir* (ind. futur), on la retirera du feu.—*Souffrir* (impératif) avec résignation les maux que le ciel nous *envoyer* (ind. présent).—On *tenir* (ind. présent) comme règle générale en administration que le bœuf *bouillir* (participe passé) a perdu la moitié de son poids.—Les premiers sauvages *cueillir* (passé défini) dans les forêts quelques fruits nourriciers.—Du péril que je *courir* (ind. présent) je *connaître* (ind. présent) l'étendue.—La viande *bouillir* (ind. imparfait) lentement.—Les barbares *assaillir* (ind. présent) la société.—A peine avais-je tourné

la rue, que trois hommes m'*assaillir* (passé défini).—Mon sang *bouillir* (ind. présent) quand je *voir* (ind. présent) de pareilles choses.—Il trépigne d'ardeur, il *bouillir* (ind. présent) d'impatience.—Vous ne *faire* (cond. présent) pas de progrès, si vous n'*employer* (ind. imparfait) pas mieux votre temps.—Ce jeune homme *aller* (ind. futur) aux emplois et aux honneurs.—Nous *boire* (ind. présent) tous à la source du bonheur dans un vase percé.—Les prières de l'innocence *aller* (ind. présent) à Dieu.—Qui *vouloir* (ind. présent) jouir des douceurs de la richesse, *devoir* (ind. présent) accepter l'amertume du travail.

## CORRIGÉ.

Les hommes *vont* à la gloire par la vertu.—Nous *irons* où la gloire nous *appelle*.—Cette montagne *va* jusqu'aux nues.—Nos rois *allaient* recevoir l'étendard sacré au pied des autels.—L'eau *bout* dans le vide, lorsqu'elle est à peine tiède.—Les Français *faisaient* des tournois pendant que les Espagnols et les Portugais *conquéraient* de nouveaux mondes.—Quand l'eau *bouillira*, on la retirera du feu.—*Souffrons* avec résignation les maux que le ciel nous *envoie*.—On *tient* comme règle générale en administration que le bœuf *bouillit* a perdu la moitié de son poids.—Les premiers sauvages *cueillirent* dans les forêts quelques fruits nourriciers.—Du péril que je *course* je *connais* l'étendue.—La viande *bouillait* lentement.—Les barbares *assaillent* la société.—A peine avais-je tourné la rue, que trois hommes m'*assaillirent*.—Mon sang *bout* quand je *vois* de pareilles choses.—Il trépigne d'ardeur, il *bout* d'impatience.—Vous ne *feriez pas* de progrès, si vous n'*employiez* pas mieux votre temps.—Ce jeune homme *ira aux* emplois et aux honneurs.— Nous *buvois* tous à la source du bonheur dans un vase percé.— Les prières de l'innocence *vont* à Dieu.—Qui *veut* jouir des douceurs de

la richesse, doit accepter l'amertume du travail.

II

C'est en *fuir* (part. présent) que parfois on s'assure le triomphe.—Heureux celui qui n'*aller* pas (passé défini) après les richesses ; plus heureux celui qui les refusa quand elles *aller* (passé défini) à lui.—Dieu *vouloir* (ind. présent) que nous le priions lorsque quelques chagrins nous *assaillir* (ind. présent) ; il *vouloir* (ind. présent) aussi que nous *fuir* (sub. présent) les impies.—Plus les laboureurs ont d'enfants, plus ils sont riches : car ceux-ci les *secourent* dès leur bas âge.—Le contraire des bruits qui *courir* (ind. présent) est souvent la vérité.—Un peuple qui n'aurait eu en partage que des vices *courir* (cond. présent) à sa perte.—Il *falloir* (ind. présent) qu'on *acquérir* (sub. présent) dans la jeunesse, tout ce qui *pouvoir* (ind. présent) rendre heureuses les dernières années.—Une habitude ne s'*acquérir* (ind. présent) que par une longue expérience.—Les Romains *acquérir* (passé défini) une profonde connaissance de l'art militaire.—Les maux *assaillir* (ind. imparfait) l'homme de toutes parts.—J'*envoyer* (ind. futur) ce soir chez le médecin.—Il *aller* (ind. imparfait) toujours au bien des affaires, mais il *vouloir* (ind. imparfait) que les affaires *aller* (sub. imparfait) au bien des hommes.—Et vous *voir* (ind. futur) comme tout *aller* (ind. futur).—Il rendit le pain *bénir* (participe passé) d'une manière admirable.—Marie était *bénir* (participe passé) entre toutes les femmes.—Une sueur froide *courir* (ind. imparfait) sur tous ses membres.—Vous ne *savoir* pas (ind. présent) jusqu'où *aller* (ind. présent) la dureté de leur cœur.—Alexandre *conquérir* (passé défini) l'Asie.—Nous ne *recueillir* pas (ind. futur) le fruit de nos peines.—Il nous *accueillir* (passé défini) froidement.—Il *courir* (ind. présent) des bruits de guerre.

CORRIGÉ.

C'est en *fuyant* que parfois on s'assure le triomphe.—Heureux celui qui n'*alla* pas après les richesses ; plus heureux celui qui les refusa quand elles *allèrent* à lui.—Dieu *veut* que nous le priions lorsque quelques chagrins nous *assaillent* ; il *veut* aussi que nous *fuyions* les impies.—Plus les laboureurs ont d'enfants, plus ils sont riches : car ceux-ci les *secourent* dès leur bas âge.—Le contraire des bruits qui *courent* est souvent la vérité.—Un peuple qui n'aurait en partage que des vices *courrait* à sa perte. Il *faut* qu'on *acquière* dans la jeunesse tout ce qui *peut* rendre heureuses les dernières années.—Une habitude ne s'*acquiert* que par une longue expérience.—Les Romains *acquirent* une profonde connaissance de l'art militaire.—Les maux *assaillaient* l'homme de toutes parts.—J'*enverrai* ce soir chez le médecin.—Il *allait* toujours au bien des affaires, mais il *voulait* que les affaires *allassent* au bien des hommes. Et vous *verrez* comme tout en *ira*.—Il rendit le pain *béni* d'une manière solennelle.—Marie était *bénie* entre toutes les femmes.—Une sueur froide *courait* sur tous ses membres.—Vous ne *savez* pas jusqu'où *va* la dureté de leur cœur.—Alexandre *conquit* l'Asie.—Nous ne *recueillerons* pas le fruit de nos peines.—Ils nous *accueillirent* froidement.—Il *court* des bruits de guerre. J.-O. C.

—  
DICTÉES D'ORTHOGRAPHE  
USUELLE.

I. DES DEVOIRS ENVERS DIEU.

Elle est fausse et vaine cette illusion dans laquelle vivent les honnêtes gens selon le monde, de croire que toute honnêteté se borne à l'accomplissement de nos devoirs envers nos semblables. Ne sommes-nous pas obligés à certains de-

voirs envers nous-mêmes, dont le principal est de nous améliorer par nos rapports avec la souveraine perfection, et de répondre à la vocation de notre immortalité? N'avons-nous pas des devoirs envers Dieu, et ne sont-ce pas les premiers de tous nos devoirs? Rendre à chacun ce qui lui est dû n'implique-t-il pas, au premier chef, l'obligation de rendre hommage à celui à qui tout est dû? Dieu nous a-t-il faits pour être aimants, justes, reconnaissants envers tout le monde, excepté envers lui, qui est l'amour, la justice, la reconnaissance même? Est-on probe, est-on juste quand on renie sa première dette? La piété, a dit Cicéron, est la justice envers Dieu.

(Extrait des *Petites Lectures*.)

## II. DES SOUFFRANCES.

Les plus parfaits moralistes de l'antiquité, les stoïciens, méprisèrent la souffrance, et les chrétiens s'y résignent. Il y a entre ces deux sentiments, le mépris des souffrances et la résignation, toute la mesure qui sépare la philosophie antique du christianisme. Le mépris des souffrances respire l'orgueil, concentre la contemplation de son propre courage, la suffisance de son mérite : *O douleur, tu n'es qu'un vain mot !* mot faux, mot superbe qui semble défier le Ciel et braver le châtiement. La résignation aux souffrances implique la soumission, la reconnaissance de la faute, le désir de la réconciliation : *Mon Père, s'il se peut, que votre calice s'éloigne ! mais que votre volonté soit faite !* mot vrai, mot humble, mot plein d'amour ! De cette fausseté de principe dans l'antiquité naissaient toutes les fausses vertus qui avaient alors cours ; de l'Évangile coulent ces vertus divines et vivifiantes qui ont replacé le monde moral sur des bases solides, d'où il tire toute sa force. (Extrait des *Petites Lectures*.)

## III. LES DÉFAUTS DES ENFANTS.

Les défauts qui sont le plus souvent remarqués chez les enfants s'appellent la négligence et l'ignorance. Il leur importe peu que leurs vêtements soient en désordre, leurs souliers couverts de boue, leur pantalon déchiré, leur habit taché, leurs mains noircies d'encre ; ils ne prennent soin ni d'eux-mêmes, ni des objets qui leur appartiennent ; ils ne réfléchissent pas que cette insouciance et cette indifférence les exposent à des maladies sinon dangereuses, du moins désagréables et qui peuvent être transmises à d'autres personnes. En négligeant ainsi les devoirs qu'imposent la santé et la société, ces enfants sont fautifs ; mais leur culpabilité est plus grande encore quand ils ne font pas ce qu'ils devraient pour développer leur intelligence et acquérir des connaissances. Ils sont alors embarrassés lorsqu'on les interroge sur les choses les plus communes ; ils apprennent mal le sens et l'orthographe des mots, et ils savent à peine comment s'écrivent des termes aussi connus que théière, bibliothèque, concierge, préfecture, velours, cadenas, certificat, teinturier, syllabaire, discipline. S'ils ne se hâtent de se mettre à l'œuvre, ils resteront ignorants toute leur vie. (Extrait de l'*Educateur*.)

## IV. A LA JEUNESSE.

Oh ! vous qui êtes encore riches de jeunesse et d'avenir, écoutez la voix d'un homme qui fut jeune comme vous, et ne préparez pas à votre âme d'inutiles regrets pour un âge plus avancé.

A votre âge, jeunes gens, on peut tout, parce qu'on peut tout vouloir ; on est riche, parce qu'on peut tout tenter, tout apprendre. Vous avez tout ce que vous croyez avoir. A votre âge, travailler, c'est s'enrichir ; agir, c'est gagner ; penser, c'est s'enrichir ; désirer, c'est tendre vers le but ; vouloir, c'est l'atteindre.

Si Dieu vous a donné l'intelligence, aimez-vous à la recherche du vrai ou à la contemplation du beau. Le domaine de la science est infini ; et la plus noble profession est celle de l'homme qui distribue la vérité à ses semblables et qui les rapproche de Dieu en les élevant.

Si vous sentez votre cœur s'élargir pour embrasser de grandes choses, ou s'attendrir à la vue de l'infortune et du malheur, marchez dans le sens de votre nature. Une voie infinie est ouverte devant vous. Partout et toujours vous trouverez des pauvres à secourir, des malheureux à consoler, des faibles à fortifier, des blessures à guérir. Une belle récompense vous attend ici-bas, car rien n'est doux comme de faire le bien ; et les bénédictions de ceux que vous aurez consolés vous porteront au ciel comme d'elles-mêmes. (Charles de SAINTE-FOI.)

V. LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Est-il juste, est-il utile, est-il possible de consacrer entre les mains des écrivains et de leurs familles la propriété de leurs œuvres ? A cette triple question il est répondu d'avance. Qu'est-ce que la justice, si ce n'est la proportion entre la cause et l'effet, entre le travail et la rétribution ? Un homme dépense quelque portion de ses forces, quelques heures faciles de sa vie, à l'aide d'un capital transmis par ses pères, à féconder un champ ou à exercer une industrie lucrative ; il entasse produits sur produits, richesses sur richesses ; il en jouit lui-même dans l'aisance ou dans les délices de sa vie. Vous lui en assurez la possession à tout jamais, et après lui à ceux que le sang désigne ou que le testament écrit. Un autre homme dépense sa vie entière, consume ses forces morales, énerve ses forces physiques dans l'oubli de soi-même et de sa famille, pour enrichir après lui l'humanité, ou d'un chef-d'œuvre de l'esprit humain, ou d'une de ces idées qui transforment le monde.

Il meurt à la peine, mais il réussit : son chef-d'œuvre est né, son idée est éclose. Le monde intellectuel s'en empare ; l'industrie, le commerce, les exploitent. Cela devient une richesse tardive, posthume souvent ; cela jette des millions dans le travail et dans la circulation ; cela s'exporte comme un produit naturel du sol. Tout le monde y aurait droit, excepté celui qui l'a créé ! Et la veuve et les enfants de cet homme mendieraient dans l'indigence, à côté de la richesse publique et des fortunes privées enfantées par le travail ingrat de leur père ! Cela ne peut pas se soutenir devant la conscience, où Dieu a écrit le code ineffaçable de l'équité.

Cela est-il utile ? Il suffit de répondre que cela est juste ; car la première utilité pour la société, c'est la justice.

Cela est-il possible ? Les faits répondent éloquemment. La propriété littéraire existe, se vend, s'achète, se défend comme toutes les autres. On n'a eu qu'à étudier ses procédés et à régulariser ses conditions, pour la faire entrer complètement dans le domaine des choses possédées et garanties à leur possesseur. (LAMARTINE.)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Quand je veux me délasser, je prends mes microscopes et j'observe un ciron, une *mite*. (MONTESQUIEU.)

La *mitte* cause des maux d'yeux.

(POITEVIN.)

Dès qu'on vous parla de cette affaire, vous vous *mîtes* à pleurer.

Le *mythe* est un récit dans lequel toutes les personnifications créées par l'esprit de l'homme agissent comme l'homme lui-même, et qui exprime, sous cette forme individualisée, un fait ou une idée.

(DUPINEX DE VOREPIERRE.)

La fortune nous a persécutés, lui et moi.

(FÉNELON.)

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-  
[nous,  
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous ?  
(RACINE.)

Certains auteurs, parlant de leurs ouvrages, disent : *Mon livre, mon commentaire, mon histoire* ; ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue. (PASCAL.)

Et ne savez-vous pas que sur le mont sacré  
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré ?  
(BOILEAU.)

Plusieurs personnes m'ont déjà raconté  
cette histoire. (GRESSET.)

Sa Majesté se montra incontinent sous  
le dais... portant un bâton de brésil morné  
d'argent. (F. MICHEL.)

Louis XIV fut poussé à remettre en  
vigueur l'édit *mort-né* de Henri IV.  
(St-SIMON.)

Tous les musiciens se rendirent au  
Belvédère, où ils jouèrent les *motets* qu'ils  
avaient choisis. (J. JANIN.)

Ce berger *mottait* ses brebis lorsqu'elles  
s'écartaient trop.

Cet homme paraît fort et robuste, mais  
il est *mou* au travail. (ACADÉMIE.)

Quand l'un veut du *mou*, l'autre veut  
du dur. (Prov.)

Ce moulin *moud* trop gros, ne *moud*  
pas assez fin. (ACADÉMIE.)

Chaque navire en un moment  
Devers la mer tourna sa proue,  
Comme pour lui faire la *moue*.

(SCARRON.)

On sait que le *moût* produit des effets  
tout opposés à ceux du vin. (BOUILLET.)

La *mouche* exécute toutes sortes de vols,  
et, quand il lui plaît, elle s'arrête en l'air,  
et y devient stationnaire.

(B. de ST-PIERRE.)

Certes, monsieur Tartuffe, à bien prendre la  
[chose,  
N'est pas un homme, non, qui se *mouche* du  
[piéd.

(MOLIÈRE.)

Nous pouvons imiter la nature et  
rendre les figures extérieures par diffé-  
rentes voies de représentation, comme la  
peinture, la sculpture et les *moules*.  
(BUFFON.)

L'eider se repaît de *moules* et d'autres  
coquillages. (Idem.)

Les grands en toutes choses se forment  
et se *moulent* sur de plus grands.  
(LA BRUYÈRE.)

Cette corniche est composée de trois  
principales *moulures* : la cymaise, le lar-  
mier et l'ove. (POTTEVIN.)

Des brigands s'emparèrent de ce pau-  
vre homme, et le *moulurent* de coups.

L'espèce de *mouron* la plus répandue  
en France est une petite plante blanche  
à fleurs bleues ou rouges, que l'on nomme  
autrement *anagallis*. (BESCHERELLE.)

Nous *mourons* tous les jours, chaque  
jour nous dérobe une partie de notre vie,  
et nous avance d'un pas vers le tombeau.  
(MASSILLON.)

La cime de la montagne est une pointe  
*mousse*, coupée en pic du côté de la val-  
lée. (SAUSSURE.)

On ne peut être embarqué comme  
*mousse* sur les bâtiments de l'Etat avant  
l'âge de dix ans ni après celui de seize.  
(DUPINEY DE VOREPIÈRE.)

Parlez d'un vin d'Ai, dont la *mousse* odorante  
Déborde à flots pressés la coupe transparente.  
(M. C. CHÉNIER.)

Tu disparais, et sous nos yeux  
*Mousse* un nectar digue des dieux.  
(BÉRANGER.)

Pierre qui roule n'amasse pas de  
*mousse*. (Prov.)

La *mue* est un état maladif commun à  
tous les oiseaux. (GENLIS.)

Entre un corps *mû* et un autre corps  
*mû*, c'est suivant les rapports de la *masse*  
que les mouvements sont reçus.  
(MONTESQUIEU.)

La première chose que je fis fut de  
laisser ma *mule* aller à discrétion, c'est-à-  
dire au petit pas. (LE SAGE.)

Parlons du pape; en voilà donc un; si j'avais été à Paris, j'aurais été lui baiser la *mule* dans la chambre de l'abbé Bigorre: il y est peint en perfection.

(MME DE SÉVIGNÉ.)

On donne vulgairement le nom de *mules* aux engelures qui viennent aux talons dans les grands froids.

Lors du fameux procès entre les médecins et les chirurgiens, M. de La Peyronie sollicitait vivement le chancelier d'Aguesseau d'élever un grand *mur*, un *mur* d'airain entre le corps de la médecine et celui de la chirurgie. "Fort bien, répondit le magistrat; mais si nous élevons ce *mur*, de quel côté faudra-t-il mettre le malade?"

Et son jeune héritier, déjà *mûr* pour la gloire, D'un si beau dévouement gardera la mémoire.

(DELILLE.)

De la *mûre* pourprée

Aux feux d'un jour serein l'éclat pur respendit.

(BAOUR-LORMIAN.)

L'inclination rend le vice aimable, l'habitude le rend nécessaire..... l'inclination nous enchaîne et nous jette dans une prison; l'habitude nous y enferme, et *mure* la porte sur nous pour ne nous laisser aucune sortie.

(BOSSUET.)

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. Ah! c'est maintenant que je comprends l'étendue de mon malheur..... maintenant que j'aurais tant besoin d'être éclairée, d'être guidée dans les sentiers divers de la vie, et que je me trouve seule, sans appui. ...

2. C'est un gage d'amour, accourez à l'envie: Là sont espoir, salut et foi.

3. Depuis 15 ans, la lutte sur le terrain de l'éducation s'est fait exclusivement dans le but de redresser les idées de laïcisation mises en vogue au bénéfice du libéralisme et des sectes.

4. Ce qui ne devait être, dans l'idée des organisateurs, qu'une simple fête de

famille, s'est changée spontanément en une démonstration publique.

5. Quant aux "maisons de luxe," couvertes avec de l'écorce de bouleau, ce sont évidemment les cabanes pour les ouvriers qu'il a vues le long du chemin de fer du lac Saint Jean en voie de construction. Les lecteurs de la *Revue* croiront dur comme fer que l'écorce de bouleau abrite nos magistrats, nos législateurs, nos hommes de profession et nos grands négociants!

6. Les banquiers sont des hommes positifs, qu'on a rarement vu faire des cadeaux.

7. Il serait temps que le public sache exactement à quoi s'en tenir sur toute cette affaire.

CORRECTIONS.

- 1..... sans appui.
- 2..... à l'envi.....
- 3.. ... s'est faite exclusivement à l'effet de redresser .....
- 4..... s'est changé.....
- 5..... du lac *Saint-Jean*..... Les lecteurs de la *Revue* croiront.....
- 6..... qu'on a rarement *vus* .....
- 7..... que le public *sât*.....

J.-O. C.

ARITHMÉTIQUE.

COURS SUPÉRIEUR.

I. On a compté 16 battements d'une montre entre l'instant où l'on a aperçu la lueur d'un éclair et celui où l'on a entendu le tonnerre. A quelle distance se trouve-t-on du nuage orageux, si le son parcourt 340 mètres par seconde et que la montre marque 128 battements par minute, l'éclair se produisant au moment même où on l'aperçoit?

Les 16 battements font en secondes un temps égal à

$$60 \times \frac{16}{128} = \frac{60}{8} = 7,5.$$

La distance est donc

$$340 \times 7,5 = 2550 \text{ mètres.}$$

II. Un marchand a acheté 27 pièces de drap de 60 mètres chacune, à raison de 23<sup>fr</sup>,75 le mètre. Il a ensuite vendu le tout avec un bénéfice de 7½ p. 100.

Calculer le prix d'achat, le prix de vente, le bénéfice du marchand.

Nombre de mètres.  $60^m \times 27 = 1620^m$   
 Prix d'achat...  $23,75 \times 1620 = 38475^{\text{fr}}$   
 Bénéfice .....  $7,5 \times 384,75 = 2885^{\text{fr}},62$   
 Prix de vente.. .....  $41360^{\text{fr}},62$

III. En admettant qu'une surface de 7 ares produise 12 décalitres de pommes de terre ; que l'hectolitre de pommes de terre pèse 65 kilogrammes ; que la pomme de terre donne les  $\frac{4}{5}$  de son poids en fécule, et que la fécule se vende 45 francs les 100 kilogrammes, on demande quel sera le prix de la fécule des pommes de terre récoltées dans une propriété de forme rectangulaire ayant 208 mètres de longueur sur 75 mètres de largeur.

La surface du champ est

$$208 \times 75 = 15600^m = 156 \text{ ares.}$$

Le produit d'un are en hectolitres est

$$\frac{1,2}{7}$$

La récolte du champ est

$$\frac{1,2 \times 156}{7} = 26^{\text{hl}},743.$$

Le poids de la récolte est en kilogrammes

$$65 \times 26,743 = 1738^{\text{kg}},295.$$

Le poids de la fécule obtenue en est les  $\frac{4}{5}$  ou les 0,16, c'est-à-dire

$$1738,295 \times 0,16 = 278^{\text{kg}},1272.$$

Le prix de la fécule sera

$$0^{\text{fr}},45 \times 278,127 = 125^{\text{fr}},157.$$

IV. Une prairie rapporte en moyenne 735 kilogrammes de foin pour 40 ares de superficie et le regain équivaut au quart de la récolte de foin. Les frais de culture, d'imposition et de fauchage sont évalués à 36<sup>fr</sup>,25 par hectare et le prix du foin est de 35<sup>fr</sup>,75 les 100 kilogrammes.

Quelle doit être l'étendue de cette

prairie pour que, en la payant 3700 francs, on ait placé son argent à 5½ p. 100 ?

A 5½ pour 100 l'intérêt annuel de 3700 francs est égal à

$$5,50 \times 37 = 203^{\text{fr}},50.$$

Un are de prairie rapporte  $\frac{735}{40}$  de foin.

Un hectare rapporterait en foin

$$\frac{735}{40} \times 100 = \frac{7350}{4} = 1837^{\text{kg}},5.$$

En regain il rapporterait le quart de ce poids ou

$$\frac{1837,5}{4} = 459^{\text{kg}},375.$$

Le poids total de la récolte est 2296<sup>kg</sup>,875, ou mieux 2297 kilogrammes.

Le regain est supposé vendu au même prix, que le foin ; le prix de la récolte est donc

$$35^{\text{fr}},75 \times 22,97 = 82^{\text{fr}},11 \text{ 775, ou } 82^{\text{fr}},12.$$

En prélevant les frais de 36<sup>fr</sup>,25 par hectare, on trouve pour le bénéfice net

$$82,12 - 36,25 = 45^{\text{fr}},87.$$

La prairie devra contenir autant d'hectares qu'il y a de fois 45<sup>fr</sup>,87 dans 203<sup>fr</sup>,50. Ce nombre d'hectares est donc

$$\frac{203,50}{45,87} = \frac{20350}{4587} = 4,4364 ;$$

ce qui fait 4 hectares 43 ares 64 centiares.

V. Une terre a 2 hectares 32 centiares de superficie ; elle est louée 85 francs l'arpent et l'arpent vaut 42<sup>a</sup>,208. Le fermier cultive du colza et dépense 242<sup>fr</sup>,50 par hectare ; il récolte 59 hectolitres de grain qu'il vend 22<sup>fr</sup>,75 l'hectolitre.

Calculer le bénéfice total et le bénéfice par hectare.

La surface du champ en arpents est égale à

$$\frac{200,32}{42,208}$$

Le prix de fermage est donc

$$85 \times \frac{200,32}{42,208} = \frac{85 \times 200 \text{ 320}}{42 \text{ 208}} = 403^{\text{fr}},411.$$

Les frais de culture sont

$$242^{\text{fr}},50 \times 2,0032 = 485^{\text{fr}},776.$$

Le total des frais de culture et du prix de fermage est

$$403^{\text{fr}},441 + 485,776 = 889^{\text{fr}},187,$$

ou 889fr,19.

Le produit de la récolte a été

$$22^{\text{fr}},75 \times 59 = 1342^{\text{fr}},25$$

En prélevant les frais..... 889fr,19

On trouve pour bénéfice total.. 453fr,06

Le bénéfice par hectare est égal à

$$\frac{453,06}{2,0032} = \frac{4\ 530\ 600}{20032} = 226^{\text{fr}},167,$$

ou 226fr,17.

G. B.-L.

## TRIBUNE LIBRE

### PROBLÈMES A RÉSOUDRE.

A M. le Directeur du *Journal de l'Instruction publique*.

Monsieur le Directeur,

Je vous envoie ci-dessous deux problèmes de mathématiques que je trouve dans une revue pédagogique européenne, et dont je désirerais voir la solution dans le *Journal de l'Instruction publique*. En conséquence, je vous prie de vouloir bien les insérer dans vos colonnes.

Merci d'avance.

Votre confrère,

U U PROFESSEUR.

Montréal, décembre 1887.

#### I

Un marchand achète 20 pièces d'étoffe de 25 mètres chacune à raison de 18 francs le mètre. Il convient de se libérer du montant de sa facture en souscrivant trois billets: le premier, pour les  $\frac{2}{3}$  de la dépense totale à 3 mois de terme — le 2<sup>e</sup> pour les  $\frac{1}{3}$  de la même somme à 6 mois — et le 3<sup>e</sup> pour le reste à 8 mois. Deux mois plus tard, le marchand propose à son créancier de régler le tout en une seule fois, moyennant le compte des inté-

rêts simples à 5%. Cette proposition admise, le vendeur recevra en tout fr. 9087, 50. A quelle époque le paiement unique devra-t-il s'effectuer ?

#### II

Une pièce de bois de sapin, longue de 3<sup>m</sup>25, large de 0<sup>m</sup>32 et épaisse de 0<sup>m</sup>28, à la forme d'un prisme rectangulaire. Le poids spécifique de ce bois est 0,66. On demande : 1<sup>o</sup> le poids de cette poutre; 2<sup>o</sup> de combien elle s'enfoncerait si on la mettait à plat sur l'eau.

### ANNIVERSAIRE DE LA MINERVE.

(Suite)

L'article de journal, la *Correspondance*, était encore l'idéal de l'ambition littéraire, le pinacle où pouvait s'élever le jeune homme qui se sentait animé du feu sacré. Les littérateurs écrivaient des tirades sur la patrie, ou des *poésies*, pâles imitations de l'école du 18<sup>e</sup> siècle: quelques critiques sont assez rarement fappées au bon coin. Ceux qui s'occupaient de l'histoire du Canada et un peu des sciences, étaient admis à bras ouverts dans la *Bibliothèque Canadienne* de Bibaud; mais les discussions politiques étaient réservées aux *gazettes* déjà assez nombreuses, mais que la lutte, devenue plus ardente, allait encore multiplier.

C'est principalement dans un but politique que la *Minerve* était fondée; mais elle promettait de s'occuper aussi de l'histoire du Canada, de notre agriculture, de l'industrie, etc., etc. " Nous suivrons avec attention la politique du pays. Ardents à soutenir les intérêts des Canadiens, nous leur enseignerons à résister à toute usurpation de leurs droits, en même temps que nous tâcherons de leur faire apprécier et chérir les bienfaits et le gouvernement de la mère patrie. Nous donnerons les débats de la Chambre, avec un précis des lois qui y seront proposées. Le peuple a un intérêt ma-

jeur à connaître la conduite de ses représentants pour motiver son choix et faire respecter l'opinion publique à ceux qu'il charge de le défendre."

Ajoutez à cela la promesse solennelle — peu nécessaire à cette époque — de respecter la religion, et vous aurez le programme des fondateurs de la *Minerve*. Ce programme, je crois qu'il a été assez bien compris et rempli par les hommes éminents qui ont, tour à tour, pris la direction du journal, souvent au milieu de très grandes difficultés.

Un programme aussi modéré de ton et d'idées ne pouvait, il nous semble, exciter les alarmes de ceux qui craignaient le plus de voir s'affirmer l'influence canadienne. Il provoqua cependant la censure immédiate d'un *correspondant* du journal officiel (1) du 9 novembre, date où le premier numéro de la *Minerve* était publié. Sous la signature assez transparente de C. D'E. (2), cet écrivain, plus habitué à manier l'épée que la plume, s'efforçait d'être ironique et de ridiculiser l'idée de développer l'instruction chez le peuple:

"Le nombre des feuilles périodiques dans cette province s'accroît tous les jours, et les fondateurs d'écoles élémentaires et gratuites doivent s'applaudir du succès de leurs efforts pour dissimuler le rare talent d'épeler ses lettres, de sommer des sols. Pardon, monsieur, si je m'interromps un moment pour adresser une simple question à certaines personnes pour qui j'ai le plus grand respect et qui sont seules capables d'y répondre. Je n'ai pas besoin de les désigner par leur nom. Que diraient-ils ces messieurs, si leurs ouailles ainsi éduquées au lieu de s'en tenir à la lecture du grand et du petit catéchisme diocésain, du livre de prières, des *Heures chrétiennes*, etc., etc., al-

"laient s'aviser d'ouvrir, je ne dirai pas l'*Age de raison*, le *Christianisme dévoilé*, et des livres de cette nature, mais la Bible? C'est cependant la lecture de ce dernier qui a produit les Luther, les Calvin, les Huss, les Wycliff, les Baker, les Wesley et toute cette *horrida gens* d'hérétiques monstrueux. Prenez garde! le serpent est souvent sous la fleur. Il dormait, vous l'avez éveillé, gare à sa morsure!"

Personne ne consentit à se laisser effrayer: les esprits éclairés, le clergé surtout, continuèrent à ouvrir des écoles et à encourager les collèges. Mais il est bon de constater de quel côté venait l'opposition au développement de l'instruction chez le peuple: c'est un point d'histoire qu'il ne faut pas oublier. M. d'Estimauville rédigeait la partie française du journal officiel (1).

Il n'était pas pour cela plus ami des Canadiens, que de la délicatesse française, si nous en jugeons par le reste de son article:

"J'ai dit plus haut que le nombre des écrits périodiques s'accroît tous les jours. Ils semblent sortir de la presse aussi aisément et aussi complets que le champignon de son fumier, ou, pour tout armé comme Minerve du cerveau de Jupiter. Rappelons en passant que toute comparaison cloche, et je me prévau de ce *salvo* pour me sauver en cas de besoin."

Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens!

Malheureusement, M. C. d'E. ne put se sauver du mépris de ceux qu'il appelait ses compatriotes,—il dut s'en apercevoir à la manière dont son écrit fut apprécié par les autres journaux.

La *Minerve* parut donc le 9 novembre 1826, comme je l'ai dit plus haut. Elle reçut un très bon accueil de ceux qui

(1) *The Quebec Gazette*, published by authority.

(2) Tout le monde y reconnut le Chevalier d'Estimauville.

(1) F. X. Garneau par M. Chauveau, p. CLXXXII.

défendaient l'influence canadienne et les idées constitutionnelles. La *Bibliothèque canadienne*, et le *Spectateur canadien* firent entendre des éloges ; la *Gazette de Québec*, du 20 novembre, dit : " Nous sommes heureux de pouvoir complimenter ce journal à l'occasion des deux numéros qui ont paru. Le talent, le jugement et le bon goût du rédacteur joints à l'étendue de ses moyens d'information lui assurent l'encouragement du public."

Bien différent était le ton de la gazette officielle, et personne n'en sera surpris après ce qu'on vient de lire.

" Nous avons reçu, disait-elle, la *Minerve*, nouveau papier français in-quarto imprimé à Montréal. Nous ne savons pas quels seront les principes politiques que l'on a l'intention de suivre dans cette feuille. D'après les éloges d'un certain journaliste de cette ville et d'après quelques malheureuses expressions qui se trouvent dans le Prospectus, nous sommes portés à penser que ses principes seront bientôt développés. La forme et l'apparence du papier sont respectables."

Ils se développèrent en effet, ou plutôt les efforts de ceux qui voulaient conserver l'ordre de choses alors établi hâtèrent ce développement, non seulement dans les journaux comme la *Minerve*, mais encore dans l'esprit du peuple.

Ceci touche à l'histoire politique du pays ; nous ne nous y arrêterons pas.

(A suivre.)

## LECTURE POUR TOUS.

### D'OU VIENT LE MOT PIQUE-NIQUE ?

Tout le monde sait qu'un pique-nique est un repas où chacun paie son écot, mais d'où vient cette expression ?

Voici d'abord l'Académie : *Pique-nique*, dit-elle, est familier. Nous aurions préféré

connaître l'opinion des immortels sur son origine, mais les immortels rendent des oracles et non pas des raisons.

Il n'en est pas de même de Littré et de Brachet, qui font dériver *pique-nique* de l'anglais, *to pick*, saisir, et *nick*, instant, saisir l'instant, ce qui ne veut rien dire du tout, sauf leur respect.

Fr. Génin, le plus ingénieux des philologues, soutient une autre thèse :

" Tout le monde, dit-il, sait ce que c'est qu'une pique entre deux personnes, deux amis : Il y a de la pique entre eux. *Nique*, faire la nique, est d'origine allemande. *Nick*, en allemand, est un clin d'œil ; *nicken*, faire ce clin d'œil, cligner de l'œil à quelqu'un en signe de moquerie ou de mépris... Supposons un moment que le verbe *niquer* existât en français comme *nicken* en allemand, on aurait pu faire la phrase suivante : Tu me PIQUES, je te NIQUE, partant quitte. Eh bien ! c'est justement le sens de ce mot à *pique-nique*, locution faite comme : A bon chat bon rat.—A bien attaqué bien défendu. C'est partie et revanche ; c'est l'expression de l'équilibre, de l'égalité entre les parties. Dîner, souper à pique-nique, c'est faire un repas dans lequel aucun des convives n'est redevable de rien à son voisin, attendu que chacun paie le même écot. L'équilibre y est aussi juste qu'entre pique et nique, dont l'un vaut l'autre, même matériellement, par la rime et par le nombre des syllabes."

Ceci est de la philologie récréative, qui ne repose que sur des suppositions, l'existence du verbe *niquer*, avec lequel on aurait pu former une locution analogue à d'autres locutions, ayant le sens de " partie et revanche." Ce système ne peut tenir en " équilibre." Il est impossible d'admettre que la pique et la nique (la moquerie) soient le principe d'un accord par lequel des gens, après s'être abreuvés de railleries à égalité, s'enten-

dent pour apporter chacun son plat et le mettre en commun avec fraternité.

J'aimerais mieux faire dériver *pique-nique* du provençal *piquini*, *piquinic*, dérivé lui-même du latin *pecunia*, qui a formé le provençal languedocien *pecuni*. J'y verrais là le principe de l'idée de payer son écot en argent dans un repas. C'est à cette étymologie que M. Charles Toubin donne la préférence. Il a peut-être raison, mais l'étymologie donnée par Boniface ne manque pas de valeur. Pour lui *pique-nique* est un repas où chacun *pique* (mange) pour sa *nique*.

La *nique* était une petite pièce de monnaie mise en circulation en France, par Henri V, roi d'Angleterre, sous Charles VI. Elle valait primitivement deux deniers tournois, puis elle tomba à trois mailles. C'était donc une monnaie d'infime valeur.

Or, il faut savoir que la pratique de payer chacun son écot dans un repas naquit dans le peuple. Elle vint de ce que personne, parmi ceux qui participaient à ces sortes de repas, n'était en état de payer la dépense totale. Il se trouverait peut-être encore des noces de pauvres gens où chacun paie sa quote-part; en tous cas, il ne manque pas de banquets où la cotisation de deux ou trois francs donne au repas le véritable caractère de *pique-nique* populaire.

Jadis, on mangeait, on était *pique-assiette* pour une *nique*.

Je crois, en conséquence, que *pique-nique* est un composé du verbe français *piquer*, et d'un mot anglais, peut-être *nick*, qui a formé *nique* à l'époque où cette petite monnaie d'origine anglaise a été répandue en France.

Le mot d'ailleurs n'a pas survécu à la chose, car il ne faudrait pas voir dans les expressions *faire la nique à quelqu'un* une accointance quelconque avec la petite monnaie en question. *Nique* en ce sens provient bien de l'allemand *nicken*, railer, se moquer, et *niche*, dans la locution

*faire une niche à quelqu'un*, n'est qu'une corruption de *nique*.

Aujourd'hui, le *pique-nique* est devenu à la mode dans toutes les classes de la société, mais il n'y est question de payer son écot qu'en nature. Chacun y apporte son plat; ce sont des surprises sans fin, causées par l'originalité du choix, les doubles emplois, les mystifications.

(*Courrier de Vaugelas.*)

ADRESSE DES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES  
DES PROVINCES DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET  
OTTAWA AU SOUVERAIN PONTIFE, A L'OCCASION  
DE SON JUBILÉ SACERDOTAL (Septembre 1887).

*Très Saint Père,*

Sous l'ancienne loi le Seigneur voyant son peuple en proie à de grands maux, lui donna pour Grand Prêtre Simon, fils d'Onias, "qui pendant sa vie a soutenu " la maison du Seigneur et a fortifié le " temple. Il a lui dans le temple comme " un soleil éclatant de lumière. Il a paru " comme l'arc-en-ciel qui brille dans des " nuées lumineuses et comme les rosiers " qui poussent leurs fleurs au printemps, " comme les lis qui sont sur le bord des " eaux et comme l'encens qui répand son " odeur... comme un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses." (Eccl. L.)

Sous la loi nouvelle, le Pontife n'a pas dû recevoir moins d'éclat et de force, puisqu'il jouit d'une dignité plus haute et qu'un pouvoir bien plus sublime et plus universel lui a été confié. surtout dans ces temps très malheureux où le temple de Dieu est ébranlé, où l'Eglise est exposée à tant de dangers, où toute vérité est mise en doute, où tous les droits sont renversés et foulés aux pieds.

C'est pourquoi, nous soussignés, archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa et évêques de la province de Québec, rendons du fond de notre cœur grâce à Dieu qui a non seulement donné à l'Eglise de Jésus-Christ un Pontife dont la science illumine le monde, dont la présence la préserve des dangers imminents qu'elle court, dont la piété sert d'exemple à tous, mais encore a voulu que pendant

un demi-siècle " il fût établi pour les " hommes en ce qui regarde le culte de " Dieu et offrit des dons et des sacrifices " pour les péchés" (Hébr. I.).

Que votre Béatitude daigne donc ac- cepter avec nos félicitations et celles de notre clergé et de toutes les âmes confiées à notre sollicitude, nos vœux afin que pendant bien des années vous soyez le soutien de la maison, que votre lumière brille dans le temple comme celle du soleil et de l'arc-en-ciel, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

" Que le Salut se lève et que ses enne- mis soient dissipés." (Ps. LXVII.)

Daigne votre Sainteté accorder sa bé- nédiction Apostolique à Nous et à toute la Province.

De Votre Sainteté  
les très humbles et très  
dévoués serviteurs,

- † E. - A., CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec,
- † E. C., Arch. de Montréal,
- † J. THOMAS, Arch. d'Ottawa,
- † L. F., Ev. des Trois-Rivières,
- † JEAN, Ev. de S.-G. de Rimouski,
- † ANTOINE, Ev. de Sherbrooke,
- † L. Z., Ev. de St-Hyacinthe,
- † DOM., Ev. de Chicoutimi,
- † N. Z., Vic. Apost. de Pontiac,
- † ELPH., Ev. de Nicolet,
- † F.-X. BOSSÉ, Préf. Apost. du golfe St-Laurent.

A NOTRE CHER FILS

*Alexandre Taschereau, cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine, archevêque de Québec, et à nos vénérables frères les archevêques et les évêques de la province de Québec.*

LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec une très grande joie la lettre que d'un commun accord Vous Nous avez adressée à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre ordination sacerdotale. C'est un témoignage de votre attachement sincère et de votre soumission intime à cette chaire apostolique sur laquelle le Christ a établi le fondement inexpugnable de son Eglise. Ce n'est pas la première fois que ces sen-

timents se manifestent parmi vous, car ils ont commencé à exister dès le temps où François de Montmorency-Laval, premier évêque du siège de Québec, y a déployé son zèle pastoral et son énergie pour unir étroitement l'église du Canada avec le siège apostolique.

Nous vous félicitons de tout notre cœur de ce que vous avez conservé tout entier et intact ce bel héritage que vous avez reçu de ceux qui, les premiers, ont cultivé ce champ du Seigneur, et Nous sommes persuadé que vous avez à cœur de toujours le défendre avec courage, car c'est de là que dépend la prospérité de l'église du Canada et ce sera un exemple salutaire pour les fidèles confiés à vos soins.

Votre zèle sacerdotal non seulement nous réjouit et nous console, mais aussi nous donne la conviction que vous travaillerez toujours avec unanimité et constance pour le bien de vos diocèses, et pour faire fleurir la religion, et pour la prospérité de l'Université Laval qui a déjà rendu de grands et salutaires services à l'éducation catholique.

A cause de l'amour et de l'estime que Nous avons pour vous, Nous portons un grand intérêt à tout ce qui touche à votre dignité et peut vous être utile, et Nous vous promettons que les preuves de Notre attachement ne vous feront jamais défaut.

En attendant, Nous prions Dieu avec ardeur de vous combler des grâces célestes, Vous et tous les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale, qui n'ont jamais omis l'occasion de donner au Saint-Siège des preuves éclatantes de leur attachement.

Comme augure de ces grâces et comme gage de Notre affection, Nous vous donnons du fond de Notre cœur Notre bénédiction apostolique à Vous, Cher Fils, à Vous, Vénérables Frères, à tout le clergé et aux fidèles du Canada.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 novembre, en l'année 1887, dixième de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE

**SOIXANTE ANS D'EXPERIENCE.**

Nous lisons dans le *Manitoba* la reproduction qui suit. Elle renferme des conseils excellents et tout à fait pratiques, et nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de lui donner ici l'hospitalité.

Mon fils, je t'ai élevé en bon chrétien : sois toujours digne de ce beau titre et tu trouveras le bonheur.

Un bon métier est un trésor. Tu peux te dire riche tant que tu seras sans dettes et que tu auras un liard dans ta poche.

Dieu a béni mon travail. J'ai vu venir la vieillesse sans crainte, car j'ai vécu sans nuire à mon prochain, et j'ai épargné une poire pour la soif.

Beaucoup d'ouvriers, quand le travail de chaque jour les fait vivre, sentent le désir de se perfectionner dans leur métier. Pour cela ils jugent bon de voyager.

Si tu veux voyager, voyage. Mais loin d'ici comme au foyer paternel, n'oublie pas que tu es chrétien. Les lâches seuls rougissent de leur foi.

Ne laisse rien passer sans bien le voir : il faut toujours demander :—A quoi cela sert-il ?

Comment fait-on cela ?

Si tu rencontres plus pauvre que toi, partage ton pain avec lui. Ce que l'on offre par charité n'est pas perdu : qui donne au pauvre prête à Dieu.

Si tu ne voyages pas comme je t'ai dit, si tu ne t'instruis pas en questionnant, autant vaudrait rester au logis. Tu verras des arbres verts, des maisons blanches et des hommes à deux jambes ; tout cela, tu peux le trouver ici.

J'ai vu des ouvriers qui avaient habité longtemps les grandes villes, et qui n'en connaissaient que les belles promenades et les endroits où l'on s'amusait : au retour, ils n'étaient pas plus savants, mais ils étaient plus mauvais.

Lorsque, dans un village, tu verras beaucoup de cabarets, sois sûr que tu y

trouveras peu d'économie, peu de bonheur domestique, et beaucoup de fainéants et de mauvais sujets.

Si tu ne rencontres pas les cultivateurs dans les champs dès le lever du soleil, tu es sûr de les rencontrer au cabaret longtemps après son coucher.

Quand tu verras qu'on y fait trop de cas des kermesses et des réjouissances, tâche d'avoir beaucoup de petite monnaie en poche : tu en auras besoin pour les mendiants qui te tendront la main.

Si tu es en un pays étranger, ne te mêle pas de politique : tu passeras plus utilement ton temps dans les salles de lecture que dans les cafés.

Evite aussi les discussions à propos de religion : c'est souvent en écoutant les ignorants que l'on tombe dans le doute et l'erreur.

Une ville où l'herbe croît dans les rues, un pays dont les routes sont mal entretenues ne promettent rien à celui qui cherche de l'ouvrage. Passe ton chemin et ne t'y arrête pas.

Quand tu verras beaucoup de filles pâles et maigres, c'est qu'il y a beaucoup de salles de danse et peu de travail.

Quand tu verras faire des parties de plaisir pendant les jours de la semaine, gare aux banqueroutes !

Ne juge jamais sur l'apparence ; un bel habit cache souvent une grande misère, un visage souriant peut servir de masque à un caractère pervers.

Si tu veux habiter un pays tranquille et heureux, cherche celui dont les journaux parlent le moins.

Où les villageois sont grossiers et ne saluent personne, les bœufs font mieux leur besogne au râtelier que le magister à l'école.

Si tu arrives dans les pays où les routes sont belles et bien plantées ; où l'on ne voit pas de champs en friche ; où l'étranger est accueilli cordialement ; où les mendiants ne vous arrêtent pas à chaque coin de rue ; où les enfants fréquentent

assidûment l'école et ne flânent pas sur les places publiques ; où le bourgmestre et l'instituteur s'accordent avec le curé, arrête-toi là, mon fils, tu'es dans un pays habité par de braves gens qui ont la tête et le cœur bien placés.

Défie-toi des lieux où l'on ne termine rien sans dîner, où l'on ne passe pas une soirée d'hiver sans délassément coûteux : il ne faut pas que l'estomac dirige la tête.

Là où l'on te fera faire antichambre ; où l'on te demandera soigneusement ton nom avant d'aller voir si monsieur est au logis, tu as le droit de supposer qu'on a des créanciers, et qu'on craint leur visite ; quand tu peux arriver au maître sans passer par les domestiques, tâche de travailler pour lui, tu es sûr d'être payé.

Si ton maître est malheureux, ne sois pas trop dur pour lui : assiste-le en travaillant de tout cœur, et ne sois pas exigeant pour le salaire. En tout cas, conduis-toi de telle façon que tu puisses ramasser sans honte et sans remords le prix de ton travail.

Là où il y a beaucoup de monde au café, où l'on fume et boit jusqu'au milieu de la nuit, on ne fait pas grand cas des arts et des sciences. On ne s'instruira jamais dans la compagnie des piliers de cabaret.

Là où les écoles sont toujours trop grandes pour le nombre des élèves, et où les professeurs sont mal rétribués, on verra beaucoup d'ignorants.

S'il le faut absolument, fais partie d'un cercle, mais n'y va pas trop souvent ; les cercles ont tué l'esprit de famille. C'est dans ta petite chambre que tu feras les meilleures choses.

Procure-toi de bons livres, mais n'en lis aucun sans prendre des notes, si tu veux tirer profit de ta lecture.

Ne dépense jamais tout ce que tu gagnes, et la misère ne t'atteindra pas.

Si tu arrives dans une ville où il y a beaucoup d'avocats et de médecins, prends garde d'être malade ou d'avoir des procès.

Questionne beaucoup et réponds clairement et en peu de mots, ainsi tu t'instruiras, mais en écoutant les autres.

Loue ce que tu trouveras louable, mais ne blâme pas ce que tu trouveras blâmable.

Je t'ai dit qu'un bon métier est un trésor ; si jamais tu te maries, prends une femme de ménage : l'activité et l'entente en affaires valent autant qu'une grosse dot. Examine surtout si la jeune fille aime sa mère ; car la fille qui n'aime pas ses parents n'aimera jamais son époux, et la malédiction de Dieu pèsera sur sa maison.

En voilà assez, quoique je ne t'aie pas tout dit ; mais cela suffit pour que tu saches à peu près sur quoi ton attention doit se porter.

Et maintenant, aime Dieu et va ton chemin !

### ECONOMIE DOMESTIQUE.

La mollesse doit être combattue sans relâche ; c'est une ennemie qui met obstacle à la réussite de bien des projets, de bien des travaux. C'est la mollesse qui retient la femme au lit plus tard qu'elle ne le devrait et l'empêche, par là, d'exercer sa surveillance dès le matin, c'est-à-dire à l'heure où elle serait la plus utile. C'est la mollesse qui lui fait prolonger un temps de repos dans un fauteuil où l'oisiveté lui prendra des instants précieux. C'est encore ce funeste défaut qui l'empêchera de donner un coup de main à certains travaux de ménage, toujours mieux exécutés s'ils le sont par la main d'une maîtresse de maison. Fuyez donc ce triste penchant, ô jeunes filles qui me lisez ! vous avez la force, la vigueur, l'entrain des belles années ; n'utilisez-les donc dans vos intérieurs, afin de devenir plus tard des ménagères actives et laborieuses. *Le temps c'est de l'argent*, dit-on, et on a raison, ne le gaspillez donc pas ; occupez vos moindres instants : les femmes vraiment laborieuses font une foule de choses dans ce qu'on appelle vulgairement *les moments perdus*. Le jour baisse-t-il, et par économie, ne veut-on

point allumer encore la lampe, vite un tricot facile se trouve dans leurs doigts. Le dimanche ne leur permet pas les travaux manuels; elles en profitent, soit pour faire une visite éloignée qui leur ferait trop perdre de temps un jour de semaine, soit à mettre à jour une correspondance en retard. Vive, alerte, la maîtresse de maison trouvera souvent qu'il est plus rapide et meilleur de se servir soi-même que d'appeler une domestique, et surtout si celle-ci est occupée à un travail sérieux et qui demande toute son attention.

La bonne ménagère ne comptera jamais ses pas pour aller d'ici, delà, vérifiant d'un côté, aidant de l'autre, portant à tous et partout l'exemple de son activité. La cave, le grenier, l'écurie, si on habite la campagne, auront, quand besoin sera, sa visite et ses soins.

Travaillant beaucoup, la ménagère travaillera vite et bien. L'ouvrage ne traînera pas sur ses doigts et sa dextérité à tous les travaux féminins, sera une source d'économie pour son ménage. Elle prendra l'habitude de donner rapidement à sa toilette les soins qu'exigent l'ordre et la propreté; elle ne s'attardera pas devant son miroir. Sans agir avec une précipitation regrettable, elle n'aura point une démarche languissante et des mouvements pleins de mollesse. En un mot, elle aura ce qu'on appelle une vie bien remplie, son activité aidera au bien-être des siens et pourra, en maintes occasions, réparer la négligence des autres.

E. M.

#### Attacher les enfants à la culture du sol.

Peu de cultivateurs essaient à résoudre par la pratique cette importante question d'attacher leurs enfants à la culture du sol. Malheureusement c'est tout le contraire qui arrive, et l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'un grand nombre de jeunes gens désertent le toit natal pour se livrer à toute autre occupation que celle de la culture du sol.

Généralement peu de jeunes gens poursuivent la même vocation que celle de leur père. Assez souvent un médecin à l'aise et pouvant léguer à son enfant une forte clientèle verra celui-ci se livrer à

l'étude du droit, les fils d'un marchand se feront avocats ou médecins. Cet état de choses n'est pas aussi préjudiciable aux intérêts du médecin ou du marchand, comme il l'est au cultivateur qui perd parfois dans son enfant son meilleur appui et l'oblige à avoir recours aux étrangers pour cultiver son domaine qui aurait pu l'enrichir et lui permettre d'établir ses enfants d'une manière avantageuse, en agrandissant son domaine et en le cultivant avec soin, aidé de ses enfants.

Voulons-nous attacher l'enfant à la ferme et lui faire aimer davantage l'agriculture? que tout autour de lui soit attrayant et qu'on l'intéresse aux travaux de la culture en lui donnant une légère part dans les profits; traitons-le avec douceur et ménagement. Dès le bas âge, donnons à chacun des enfants un petit lopin de terre qu'il pourra considérer comme sien et qu'il cultivera afin d'en retirer le plus grand revenu possible; établissons entre eux une certaine émulation en donnant une plus grande part de profits à celui qui aura réussi à obtenir le plus grand rendement d'une même étendue de terrain. Par ce moyen vous obligerez l'enfant à cultiver avec soin, et le succès qu'il obtiendra par une bonne culture, l'encouragera à entrer dans la voie des améliorations agricoles. Il affectionnera davantage la culture, il s'y attachera, car pour lui ses succès seront une garantie de bien-être pour l'avenir.

(Gazette des Campagnes.)

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.